

COMMUNE DE VILLARS-SUR-GLÂNE

PLAN D'AMENAGEMENT LOCAL / REVISION DU PAL

PLAN D'AFFECTATION DES ZONES (1)

Dossier d'enquête publique suite aux conditions d'approbation de la DIME du 19.10.2022

VSG 22.13

Date : octobre 2024



LEGENDE

ZONES D'AFFECTATION

Zones à bâtir

- ZRFD I ZONE RÉSIDENTIELLE À FAIBLE DENSITÉ I
- ZRFD II ZONE RÉSIDENTIELLE À FAIBLE DENSITÉ II
- ZRMD ZONE RÉSIDENTIELLE À MOYENNE DENSITÉ
- ZRMD-P ZONE RÉSIDENTIELLE À MOYENNE DENSITÉ DU PLATY
- ZRHD ZONE RÉSIDENTIELLE À HAUTE DENSITÉ
- ZRHD-CE ZONE RÉSIDENTIELLE À HAUTE DENSITÉ DE CORMANON-EST
- ZCUA ZONE DE CENTRE VILLAGE A
- ZCVB ZONE DE CENTRE VILLAGE B
- ZCU ZONE DE CENTRE URBAIN
- ZCU-BC ZONE DE CENTRE URBAIN BELLE-CROIX
- ZCP-C ZONE DE CENTRE PROTÉGÉ DE CORMANON
- ZCP-A ZONE DE CENTRE PROTÉGÉ DE STE-APOLLINE
- ZV ZONE DE VILLAGE
- ZACT-M ZONE D'ACTIVITÉS DE MONCOR
- ZACT-B ZONE D'ACTIVITÉS DE BERTIGNY
- ZIG ZONE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL A À H
- ZIG-PU ZONE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DORT-VERTE
- ZIG-PU ZONE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL PARC URBAIN
- ZL ZONE LIBRE
- ZS ZONE SPÉCIALE STEP

ETAPES D'AMÉNAGEMENT

Zone agricole

- ZA ZONE AGRICOLE

Autre zone

- AF AIRE FORESTIÈRE

ÉLÉMENTS SUPERPOSÉS

Secteurs superposés

- CARTE DES DANGERS DE DÉTAILS - SECTEUR DE DANGER ÉLEVÉ
- CARTE DES DANGERS DE DÉTAILS - SECTEUR DE DANGER MOYEN
- CARTE DES DANGERS DE DÉTAILS - SECTEUR DE DANGER FAIBLE
- CARTE DES DANGERS DE DÉTAILS - SECTEUR DE DANGER RÉSIDUEL
- CARTE DES DANGERS DE DÉTAILS - SECTEUR DE DANGER INDICATIF
- SECTEURS À PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

ESPACE RÉSERVÉ AUX COURS D'EAU

Les dispositions de l'article 11 du RCU "Espace réservé aux eaux" du règlement communal d'urbanisme sont applicables

- ESPACE RÉSERVÉ AUX COURS D'EAU
- SECTEURS DE ZONE (ZIG ET ZCU-BC)

Périmètres superposés

- PLAN D'AMÉNAGEMENT DE DÉTAIL APPROUVÉ
- PLAN D'AMÉNAGEMENT DE DÉTAIL OBLIGATOIRE
- PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DE LA NATURE
- PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DU PAYSAGE

INFORMATIONS INDICATIVES

- LIMITE COMMUNALE

Mis à l'enquête publique par publication dans la feuille officielle (FO) n°40, du 4 octobre 2024

Adopté par le Conseil communal de la commune de Villars-sur-Glâne, le

Le Syndic : Le Secrétaire :

Approuvé par la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME), le

Le Conseiller d'Etat, Directeur :

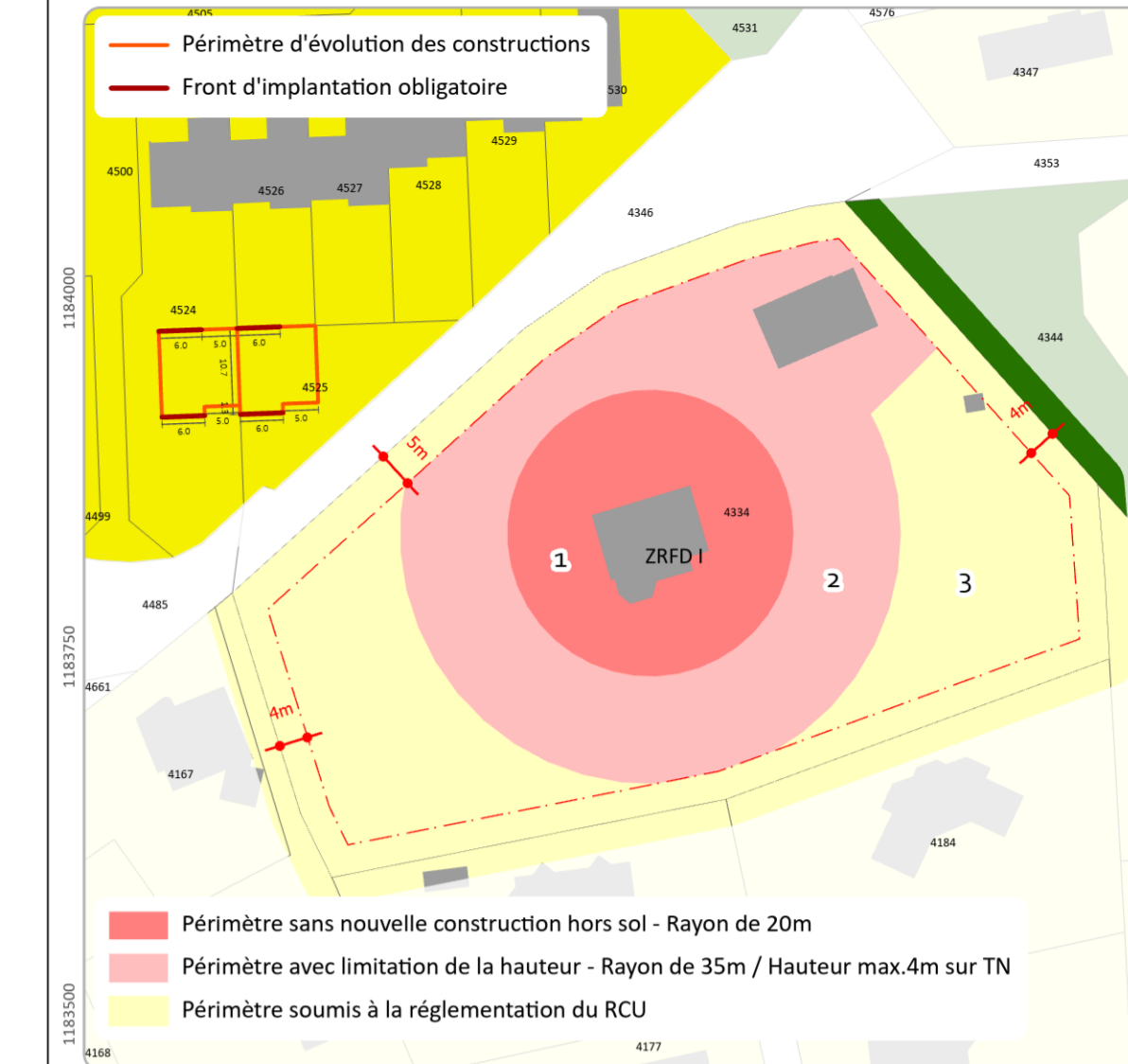
Références

Données de la carte : Mise à jour du cadastre : Données du plan :
© Etat de Fribourg Janvier 2023 Echelle : 1 : 5'000
Format: 594x1050 mm



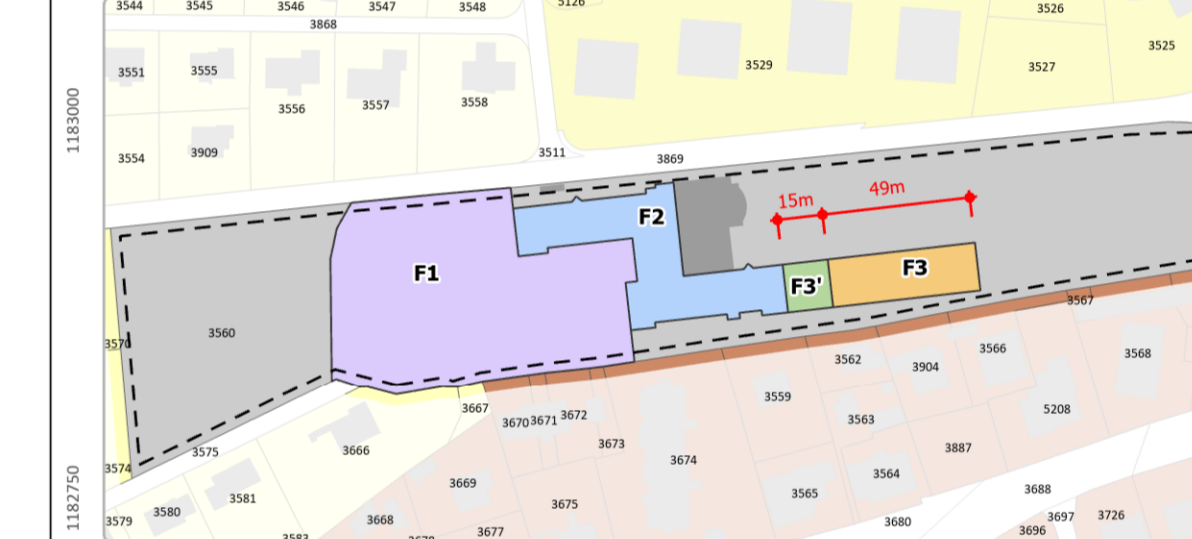
Plan de détail N°1

Secteur de Courten - Echelle : 1/1'000



Plan de détail N°2

Route des Martinets - Echelle : 1/2'500



Plan de détail N°3

Hameau de Cormanon - Echelle : 1/1'500



- Périmètres contraignants**
 - ISOS 1
 - Périmètre implantation
 - Orientation des faîtes
- Éléments de délimitation à maintenir ou transformer**
 - Mur
 - Autres éléments de délimitation (clôtures, muret)
- Bâtiments**
 - Bâtiment protégé
- Secteurs**
 - Aire de stationnement mutualisé
 - Placette et chemin pavé
 - Secteur libre de construction
 - Verger
 - Massif arborisé